



**PREVERIS**  
Votre Expert en Prévention des Risques



CULTURE &  
INFORMATION



CULTURE &  
PATRIMOINE



DYNAMISME  
ÉCONOMIQUE

# SERVICE EXTERNALISÉ D'EXPERTISE RÉGLEMENTAIRE **POUR LES COLLECTIVITÉS**

*Sécuriser les décisions. Accompagner les services. Protéger les élus.*

## LE MOT DU FONDATEUR

# Servir le public, autrement

Mon engagement pour la sécurité de la population n'est pas récent. Je l'ai d'abord vécu sur le terrain, comme sapeur-pompier, au contact direct des habitants. Devenu officier, j'ai appris à concevoir et organiser les dispositifs permettant d'apporter un service de qualité au plus grand nombre. C'est dans le cadre de la fonction publique que j'ai construit mon parcours, mes compétences et un attachement durable au service public.

En créant Prévérís, j'ai souhaité prolonger cet engagement. Les collectivités prennent chaque jour des décisions qui engagent la sécurité des personnes et la responsabilité de leurs élus ; toutes ne disposent pas, en interne, de l'expertise pour les sécuriser. Notre rôle est de mettre cette expertise à leur disposition — et, en protégeant la population, de contribuer au développement économique des communes de France.

**« Vous décidez, nous éclairons. »**



**Thierry Nzeutem**

Fondateur de Prévérís

Ancien officier préventionniste  
des sapeurs-pompiers

# Au sommaire de cette plaquette

**01** Les collectivités face à la complexité réglementaire

**02** Une expertise réglementaire à la demande

**03** Qui est Prévérís ?

**04** Ce que Prévérís peut faire pour votre collectivité

**05** Zoom mission : instruction d'un dossier AT ERP 5e

**06** Vos garanties

**07** Ils nous font confiance

**08** Comment démarrer ?

CHAPITRE 1

# Les collectivités face à la complexité réglementaire

*Sécurité incendie, accessibilité, autorisations, patrimoine bâti : des décisions quotidiennes qui engagent la responsabilité des élus.*



# Une responsabilité quotidienne, une réglementation exigeante



## Une responsabilité publique

Instruire les autorisations, gérer le patrimoine, participer aux commissions : des décisions engageant la sécurité du public.



## Un patrimoine vaste et varié

Écoles, crèches, équipements sportifs, salles, musées, bâtiments administratifs... auxquels s'ajoutent les ERP privés du territoire.



## Une réglementation dense

CCH, règlement de sécurité ERP, accessibilité, urbanisme, CGCT, arrêtés et jurisprudence en évolution permanente.



## Un enjeu de continuité

Départ, mutation, absence ou réorganisation : la perte de mémoire réglementaire est un risque souvent sous-estimé.

# Pourquoi les collectivités nous sollicitent

Des situations concrètes où l'expertise réglementaire vient à manquer en interne.



## Pas d'expert ERP en interne

Absence de préventionniste ou d'expert ERP dans les services.



## Départ d'un agent clé

Départ à la retraite ou mutation d'un agent expérimenté.



## Services ADS généralistes

Des services ADS non spécialisés dans les ERP.



## Patrimoine difficile à suivre

Un patrimoine communal vaste et complexe à piloter.



## Commissions à préparer

Commissions de sécurité et d'accessibilité à organiser.



## Dossiers techniques

Des dossiers de plus en plus techniques et exigeants.



## Continuité de service

Le besoin d'assurer la continuité de l'expertise.



## Responsabilité des élus

La responsabilité des élus à sécuriser au quotidien.

Quand l'expertise manque en interne, la décision publique ne peut pas rester seule **face à la complexité réglementaire.**

CHAPITRE 2

# Une expertise réglementaire à la demande

*Disposer d'une compétence spécialisée lorsque vous en avez besoin, sans les contraintes d'un recrutement permanent.*



# Vous conservez la décision, nous apportons l'expertise

## La collectivité conserve

- ses compétences
- ses responsabilités
- son pouvoir de décision

## Prévérís apporte

- l'analyse et l'expertise
- l'accompagnement opérationnel
- l'aide à la décision

## CE QUE NOUS NE FAISONS PAS

×

Aucune autorisation ni décision

×

Aucune substitution au Maire ou à l'élu

×

Aucune substitution aux commissions

×

Aucun transfert de responsabilité

CHAPITRE 3

# Qui est Prévérís ?

Un bureau d'études spécialisé en sécurité incendie, accessibilité et réglementation des ERP, né du terrain et guidé par la culture de la prévention.



# Une expertise indépendante, pédagogique et partenariale



## Une culture de la prévention

Anticiper les risques plutôt que les subir.



## Une expertise indépendante

Des analyses fondées sur les seuls textes applicables.



## Une approche pédagogique

Rendre les enjeux réglementaires compréhensibles.



## Une vision partenariale

Écoute, confiance, transparence et solutions.

## Une équipe pluridisciplinaire

•  
Préventionnistes

•  
Experts accessibilité

•  
Coordinateurs administratifs

•  
Référénts techniques

# Ce que Prévéris peut faire pour votre collectivité

*Des prestations concrètes pour instruire, conseiller, organiser, former et sécuriser les décisions publiques.*

## 1 Instruction et appui réglementaire

- › Instruction des demandes d'AT ERP de 5e catégorie
- › Appui réglementaire aux services ADS

## 2 Projets et patrimoine

- › AMO préventionniste avec architecte ou MOE
- › Constitution de dossiers AT sans architecte obligatoire
- › Audit réglementaire du patrimoine communal
- › Régularisation des ERP existants

## 3 Commissions et exploitation

- › Secrétariat et assistance aux commissions (CCSA)
- › Visites préparatoires des ERP communaux
- › Coordination des ensembles complexes / RUS

## 4 Prévention, sauvegarde et formation

- › Assistance réglementaire permanente
- › Accompagnement PPMS
- › Accompagnement PCS
- › Formation des agents communaux

# Instruction et appui réglementaire

## A. Instruction des demandes d'autorisation de travaux ERP de 5e catégorie

### Quand nous intervenons

- › Demande d'AT relative à un ERP de 5e catégorie
- › Analyse sécurité incendie, accessibilité ou les deux
- › Besoin d'un rapport pour éclairer la décision

### Ce que nous faisons

- › Qualification réglementaire du dossier
- › Contrôle de recevabilité et de complétude
- › Analyse sécurité incendie
- › Analyse accessibilité si le volet est commandé
- › Avis proposé, prescriptions ou observations

### Ce que vous recevez

- › Un rapport d'instruction par volet commandé
- › Une analyse motivée
- › Points de vigilance et prescriptions
- › Un support d'aide à la décision

## B. Appui réglementaire aux services ADS

### Quand nous intervenons

- › Projet à enjeu ERP pour le service ADS
- › Changement d'activité, de destination ou d'usage
- › Dossier complexe à sécuriser

### Ce que nous faisons

- › Analyse ponctuelle du projet
- › Éclairage sur le classement ERP
- › Appui sécurité incendie et accessibilité
- › Identification du régime d'instruction
- › Échange avec les services

### Ce que vous recevez

- › Une note ou un avis technique
- › Une réponse argumentée
- › Des éléments pour les instructeurs
- › Une aide à la décision, sans substitution aux ADS

# Projets et patrimoine

## A. AMO préventionniste avec architecte ou maîtrise d'œuvre

### Quand nous intervenons

- › Projet nécessitant le concours d'un architecte
- › MOE ou architecte souhaité par la mairie
- › Construction, réhabilitation ou extension d'un ERP

### Ce que nous faisons

- › Participation à la conception
- › Conseil sur les options réglementaires
- › Annotation des plans d'architecte
- › Participation aux arbitrages réglementaires
- › Notices de sécurité et d'accessibilité

### Ce que vous recevez

- › Notes d'analyse et plans annotés
- › Observations de conception
- › Notices sécurité et accessibilité
- › Avis préventionniste

⚠ Lorsque le recours à un architecte est obligatoire, Prévérís intervient en appui préventionniste et ne se substitue pas à l'architecte ni à la maîtrise d'œuvre.

## B. Constitution complète de dossiers AT sans architecte obligatoire

### Quand nous intervenons

- › Concours d'un architecte non obligatoire
- › Constitution du dossier AT confiée à Prévérís
- › Aménagements ou mises en conformité d'ERP

### Ce que nous faisons

- › Visite, relevés et plans de l'existant
- › Dessin des plans projetés
- › Intégration sécurité incendie et accessibilité
- › Notices de sécurité et d'accessibilité
- › Cerfa 13824 et dossier AT complet

### Ce que vous recevez

- › Plans de l'existant et projetés
- › Notices sécurité et accessibilité
- › Cerfa 13824 renseigné
- › Dossier AT complet prêt à déposer

# Projets et patrimoine (suite)

## C. Audit réglementaire du patrimoine communal

### Quand nous intervenons

- › Vision claire du patrimoine communal
- › Priorisation des travaux
- › Non-conformités sécurité et accessibilité
- › Programmation pluriannuelle

### Ce que nous faisons

- › Audit documentaire et/ou technique
- › Analyse des obligations applicables
- › Identification des écarts
- › Hiérarchisation des priorités
- › Proposition d'un plan d'action

### Ce que vous recevez

- › Un rapport d'audit
- › Une vision du niveau de conformité
- › Une liste d'actions prioritaires
- › Un appui à la programmation budgétaire

## D. Régularisation des ERP existants

### Quand nous intervenons

- › Bâtiment exploité sans situation claire
- › Travaux réalisés sans autorisation
- › Changement d'usage à sécuriser
- › Historique administratif à clarifier

### Ce que nous faisons

- › Diagnostic de la situation existante
- › Analyse de l'historique disponible
- › Identification des écarts réglementaires
- › Stratégie de régularisation
- › Accompagnement des démarches

### Ce que vous recevez

- › Une analyse de situation
- › Une stratégie de régularisation
- › Des priorités d'action
- › Une situation mieux maîtrisée

# Commissions et exploitation

## A. Secrétariat et assistance aux commissions communales (CCSA)

### Quand nous intervenons

- › Structurer le fonctionnement de la CCSA
- › Appui administratif formé aux procédures
- › Fiabiliser convocations, PV, décisions, suivis

### Ce que nous faisons

- › Liste annuelle des visites et convocations
- › Préparation des dossiers de visite
- › Présence administrative et prise de notes
- › Projet de procès-verbal et de décision
- › Suivi des prescriptions et échéances

### Ce que vous recevez

- › Calendrier des visites et convocations
- › Dossiers de commission
- › Projets de PV et de décisions
- › Tableaux de suivi, notes et comptes rendus

⚠ Prévérís ne remplace pas les membres réglementaires de la commission ni le SDIS, ne prend pas part à l'avis réglementaire et ne signe pas les décisions.

## B. Visites préparatoires des ERP communaux

### Quand nous intervenons

- › Éviter un avis défavorable en commission
- › Identifier les points bloquants en amont
- › ERP communal à prescriptions connues

### Ce que nous faisons

- › Visite préparatoire
- › Identification des points de vigilance
- › Analyse des prescriptions existantes
- › Recommandations correctives
- › Préparation des éléments utiles

### Ce que vous recevez

- › Une note de visite
- › La liste des points à traiter
- › Des recommandations prioritaires
- › Un passage en commission mieux préparé

# Commissions et exploitation (suite)

## C. Coordination des ensembles immobiliers complexes / missions RUS

### Quand nous intervenons

- › Centres commerciaux, pôles médicaux
- › Sites multi-exploitants, groupements d'ERP
- › Ensembles à coordination documentaire

### Ce que nous faisons

- › Coordination réglementaire
- › Suivi documentaire et des prescriptions
- › Organisation des obligations des exploitants
- › Préparation des commissions
- › Mission RUS lorsque prévue

### Ce que vous recevez

- › Une vision globale du site
- › Une organisation documentaire
- › Tableaux de suivi et rapports de coordination
- › Une meilleure coordination des exploitants

# Prévention, sauvegarde et formation

## A. Assistance réglementaire permanente

### Quand nous intervenons

- › Besoin d'un appui régulier
- › Réponses rapides aux questions réglementaires
- › Préserver une mémoire technique
- › Accompagner les équipes dans la durée

### Ce que nous faisons

- › Assistance à distance
- › Visioconférences
- › Réponses aux questions réglementaires
- › Réunions de suivi
- › Veille et capitalisation

### Ce que vous recevez

- › Un accès régulier à l'expertise
- › Des réponses argumentées
- › Un appui aux services et aux élus
- › Une continuité de service

## B. Accompagnement PPMS

### Quand nous intervenons

- › Mettre en place ou actualiser un PPMS
- › Écoles et équipements accueillant des scolaires
- › Gymnases, piscines, équipements sportifs/culturels

### Ce que nous faisons

- › Analyse des documents existants
- › Identification des équipements concernés
- › Aide à la formalisation et mise à jour
- › Appui à l'organisation des exercices
- › Sensibilisation des agents

### Ce que vous recevez

- › Diagnostic documentaire
- › Note d'organisation
- › Trames ou mises à jour de PPMS
- › Fiches réflexes et recommandations

# Prévention, sauvegarde et formation (suite)

## C. Accompagnement PCS

### Quand nous intervenons

- › Mettre en place ou mettre à jour le PCS
- › Clarifier l'organisation de crise
- › Aider élus et agents à s'approprier le dispositif

### Ce que nous faisons

- › Analyse du PCS existant
- › Identification des risques et enjeux
- › Formalisation des rôles et fiches actions
- › Structuration des contacts utiles
- › Appui à l'organisation d'exercices

### Ce que vous recevez

- › Diagnostic et plan d'action
- › Projet de PCS ou éléments actualisés
- › Fiches réflexes et annuaires opérationnels
- › Recommandations d'amélioration

## D. Formation des agents communaux

### Quand nous intervenons

- › Former les agents (sécurité, accessibilité, prévention)
- › Améliorer la préparation des commissions
- › Développer une culture commune

### Ce que nous faisons

- › Formation des services techniques et administratifs
- › Formation des responsables d'équipements
- › Sensibilisation des élus
- › Lecture des avis et des prescriptions
- › Obligations des exploitants

### Ce que vous recevez

- › Supports de formation et fiches pratiques
- › Attestations de présence si souhaité
- › Synthèses pédagogiques
- › Supports d'appropriation interne

# Zoom mission : instruction d'un dossier AT ERP de 5e catégorie

Le déroulé ci-dessous concerne les demandes d'autorisation de travaux ERP de 5e catégorie instruites dans le cadre de la convention-cadre.

Ce chapitre illustre uniquement le déroulé de la mission d'instruction des demandes d'AT ERP de 5e catégorie. Les autres prestations — AMO, audit, CCSA, PPMS, PCS, formation ou coordination d'ensembles complexes — font l'objet d'un cadrage adapté, défini par devis, bon de commande ou convention spécifique.



Les délais courent à compter de la réception d'un dossier complet et exploitable ; ce sont des objectifs de service. **Le rapport éclaire la décision : la décision finale demeure de la compétence exclusive de l'autorité compétente.**

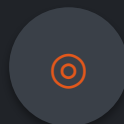
# Vos garanties

Cinq engagements qui fondent la confiance des collectivités.



## **Vous restez décisionnaire**

La décision appartient au Maire ou à l'élu compétent ; nous éclairons, sans jamais nous substituer.



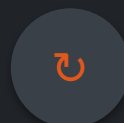
## **Expertise indépendante**

Des analyses fondées exclusivement sur les textes et les éléments du dossier.



## **Traçabilité**

Documents, avis, échanges et versions conservés et restituables à tout moment.



## **Continuité de service**

Une organisation qui garantit le suivi même en cas d'absence d'un intervenant.



## **Assurance professionnelle**

Une intervention encadrée par une responsabilité professionnelle.

# Collectivités accompagnées

Prévérís accompagne **31 collectivités** : instruction des autorisations de travaux ERP de 5e catégorie, audits, AMO réglementaire et accompagnement des commissions.

<b>Meaux</b> 77 Instruction & accompagnement ERP	<b>Bondy</b> 93 Instruction & accompagnement ERP	<b>Sèvres</b> 92 Instruction & accompagnement ERP	<b>Conflans-Sainte-Honorine</b> 78 Instruction & accompagnement ERP
<b>Montereau-Fault-Yonne</b> 77 Instruction & accompagnement ERP	<b>Saint-Maximin-la-Sainte-Baume</b> 83 Instruction & accompagnement ERP	<b>Dugny</b> 93 Commissions communales de sécurité et d'accessibilité	

## ÉGALEMENT ACCOMPAGNÉES

Bonneuil-sur-Marne · Compans · Longperrier · Mitry-Mory · Noisau · Ormesson-sur-Marne · Romainville · Saint-Mard · Saint-Pathus · Saint-Souplets · Serris · Sézanne · et autres collectivités accompagnées.

# Patrimoine public et culturel

*Des établissements d'exception accompagnés sur le plan réglementaire.*

## Musée du Louvre

Sécurité incendie · espaces muséographiques

## Petit Luxembourg Est — Sénat

AMO réglementaire · ensemble patrimonial  
historique

## Musée du Luxembourg — Sénat

Expertise réglementaire · établissement culturel

## Hôtel de Mailly-Nesle — Musée d'Orsay / Orangerie

Expertise réglementaire · patrimoine

## Château, musée et domaine national de Versailles

Expertise réglementaire · patrimoine d'exception

*Références citées avec l'accord des établissements concernés — aucun logo tiers n'est reproduit.*

# Ensembles immobiliers complexes

Missions de Responsable Unique de Sécurité (RUS) : coordination réglementaire, suivi documentaire et gestion multi-exploitants.

## Shopping Promenade — Claye-Souilly

**Ensemble commercial**

Coordination réglementaire et suivi documentaire.

## Espace Charlotte — La Crau

**Exploitations diverses imbriquées**

Plusieurs réglementations applicables, gestion multi-exploitants.

## Carré Haussmann — Jossigny

**Pôle à dominante médicale**

Nombreuses cellules réparties sur plusieurs bâtiments.

## Woodshop — Cesson

**Ensemble commercial multi-exploitants**

Coordination de la sécurité de l'ensemble.

Mission RUS : un interlocuteur unique pour la sécurité globale d'un ensemble accueillant plusieurs exploitants.

# Prévérís en chiffres

Une expertise éprouvée, déployée sur l'ensemble du territoire.

**2017**

année de création

**≈ 1 000**

dossiers instruits

**31**

collectivités accompagnées

**≈ 50**

groupements suivis en RUS



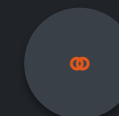
## Groupements RUS

Chaque groupement comprend entre 2 et 50 exploitations.



## Couverture nationale

Intervention sur l'ensemble du territoire.



## Équipe & réseau

Une équipe interne renforcée par un réseau de spécialistes.

# Comment démarrer ?

Deux circuits selon la nature de la mission.

## Circuit 1

Instruction AT ERP de 5e catégorie

- 1 Signature de la convention-cadre
- 2 Émission d'un bon de commande
- 3 Transmission des dossiers
- 4 Rapport d'instruction
- 5 Décision de la collectivité

## Circuit 2

Autres missions (AMO, CCSA, PPMS, PCS, formation, RUS...)

- 1 Échange de cadrage
- 2 Définition du périmètre
- 3 Devis ou bon de commande spécifique
- 4 Intervention
- 5 Livrables adaptés

Les missions complémentaires (AMO, CCSA, PPMS, PCS, formation, RUS...) ne sont pas incluses automatiquement dans la convention d'instruction ERP 5e catégorie : elles font l'objet d'un devis ou d'un bon de commande spécifique.



# Votre collectivité dispose-t-elle de toute l'expertise réglementaire nécessaire pour sécuriser ses décisions ?

*Prévérís met à disposition des collectivités une expertise spécialisée, structurée et mobilisable à la demande.*

**Échangeons sur vos besoins**

**Sécuriser les décisions. Accompagner les services. Protéger les élus.**